

Date : 13/09/10

Nîmes. Énergie Une centrale solaire au château de la Tuilerie



DR 4 900 m² de surface équipée et 2 898 panneaux solaires...

Le site nîmois du **château** de la **Tuilerie** est devenu l'une des plus grandes centrales solaires photovoltaïques du Languedoc-Roussillon (la plus importante selon les porteurs du projet), ce qui lui permettra d'assurer chaque année une production électrique de 863 000 kilowatts/h, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 350 foyers hors chauffage.

La plateforme de stockage agroalimentaire du domaine, construite il y a cinquante ans, a donc retrouvé fière allure. A l'origine du projet, Pierre-Yves Comte voit l'aboutissement « de la conjonction de deux idées : favoriser le développement durable, avec tout l'apport écologique, la réduction d'émission de gaz carbonique et l'embellissement de la nature, en y associant

un côté économique intéressant. A la suite du Grenelle de l'environnement, j'ai pensé que cette réalisation arrivait au bon moment et je suis convaincu qu'à terme, le coût de cette énergie convergera avec celui de l'énergie classique ».

La réalisation présente l'avantage d'avoir débarrassé l'ancienne toiture d'éverite rouge, qui contenait de l'amiante, et intégré admirablement bien le lieu dans le paysage environnant. Mais

Évaluation du site

Site des deux quotidiens régionaux Le Midi Libre et L'Indépendant. Ils mettent en ligne l'intégralité de leurs éditions papier et diffusent également un cahier économique et des pages sportives très complètes.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 375

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

pour le porteur de projet, rien n'a été simple « en France au niveau administratif, contrairement à l'Espagne ou l'Allemagne. Mais grâce au soutien de tous, nous avons réussi ».

Parmi les participants à cette aventure, on retrouve l'entreprise montpelliéraine Genesol qui a réalisé la toiture solaire. Son directeur général, Michel Erbs, a été séduit par l'ampleur du projet : « La taille du bâtiment nous confrontait à un problème de choix au niveau onduleurs. Ici nous avons opté pour 61 onduleurs de branches, de 10 kW chacun, préférés à un onduleur central : en cas de panne de l'un d'eux, c'est 1/61 e de perte durant la période de réparation, au lieu de la totalité de la production. Nous avons opté pour des panneaux en silicium polycristallins, très résistants aux intempéries et offrant un bon rendement. La remise à niveau du bâtiment a été un beau challenge : outre le fait de désamianter, il a fallu tout remettre aux normes en terme de solidité de l'édifice. »

Et le résultat est là : du 23 juillet, date de mise en service, au 24 août, la production a été supérieure de 5 % à ce qui était prévu. Une tendance qui devrait se confirmer au fil des mois.